

TROPHÉE MIEUX VIVRE EN ENTREPRISE (RH&M)



Les Trophées du Mieux Vivre en Entreprise initiés en 2009 sont les premiers Trophées décernés aux entreprises s'engageant dans la mise en œuvre d'une stratégie participative de la Santé et de la Qualité de Vie au travail.

Ces Trophées ont pour vocation de reconnaître et de récompenser des entreprises et des équipes ayant mis en place des initiatives innovantes, pertinentes, exemplaires et créatrices de bien-être durable dans leur organisation.

La cérémonie des Trophées Mieux Vivre en Entreprise, toujours suivie d'un cocktail propice à l'échange, est un événement tout aussi convivial que pédagogique.

Ces Trophées, initiés et organisés par le GROUPE RH&M à l'occasion de la 1^{re} édition du Congrès National

Objectif : Mieux Vivre en Entreprise qui a eu lieu en novembre 2009 aux Salons de la Maison des Arts et Métiers, ont pour objectif de reconnaître et de récompenser des entreprises ayant mis en place des initiatives innovantes et exemplaires de prévention ou de lutte contre toute forme de risque psychosocial et des actions créatrices de Bien-être durable dans l'entreprise.

Après les Trophées des binômes PDG/DRH, les Trophées C&B et les Trophées du DRH Entrepreneur, le GROUPE RH&M a créé les Trophées du Mieux Vivre en Entreprise pour que la Qualité de Vie au Travail soit enfin reconnue comme le catalyseur de la performance durable des entreprises.

Principes généraux sur les Trophées Mieux Vivre en Entreprise

- Le jury récompensera entre 4 et 5 entreprises.
- Le jury évaluera les dossiers, essentiellement sur 3 critères : la pertinence, l'exemplarité et l'innovation.
- Les trophées illustreront la diversité des chantiers portant sur la qualité de vie au travail et la RSE par les projets, les profils d'entreprises, etc.
- A chaque trophée sera associée une valeur porteuse de sens, illustrant la philosophie et la force du projet. Exemples: « Performance économique et sociale »; « Égalité professionnelle - Gender Equality »; « Responsabilité sociale partagée »; « Solidarité et Performance »; « Engagement et Ouverture »....
- Au-delà d'une fonction, les trophées récompensent un projet/une entreprise/une équipe.

Qui peut candidater ?

Les candidatures aux Trophées sont ouvertes aux entreprises de tous secteurs et de toutes tailles (ETI, PME, Grands Groupes...).

